

## [Demande d'acte de mariage](#)

Un acte de mariage peut donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez.

### Formulaire de demande d'acte de mariage

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

- ▶ État-civil de la personne concernée par l'acte
- ▶ Filiation
- ▶ Vos coordonnées

|  |
|--|
| <p>Copie de la carte d'identité ou passeport</p> <p><input type="button" value="Choose File"/> No file selected <input type="button" value="Transférer"/></p> <p>1 seul fichier.<br/>Limité à 20 Mo.<br/>Types autorisés : pdf, doc, docx.</p> |
| <p>Motif de la demande</p> <div style="border: 1px solid black; height: 60px; width: 100%;"></div>   |
| <input type="button" value="x"/>   |

La Ville de La Madeleine, agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce formulaire sur la base de votre consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités en la matière

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation de la finalité puis seront supprimées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Enfin, vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du Responsable de traitement, ou de son délégué à la protection des données à l'adresse : [dpd@ville-lamadeleine.fr](mailto:dpd@ville-lamadeleine.fr)

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL via leur site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

|   |
|---|
| <p>Règlement Général de Protection des Données</p> <p><input type="radio"/> Après avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles, ci-dessus, de la Ville de La Madeleine, je consens à la fourniture de mes données personnelles.<br/><a href="https://www.ville-lamadeleine.fr/politique-de-confidentialite">https://www.ville-lamadeleine.fr/politique-de-confidentialite</a></p> |
| <p>CAPTCHA</p>  |

[Service État-civil - Cimetière](#)

Publié le 15 janvier 2019